

SENIORS GUIDE PRATIQUE





ÉDITOS

Madame, Monsieur.

C'est avec un grand plaisir que nous avons réuni pour vous dans ce nouveau guide toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin au cours de cette année 2023-2024.

Vous le savez, nous sommes particulièrement attachés à tous nos Aînés et nous mettons tout en œuvre pour que vous vous sentiez bien dans notre belle Ville d'Etampes.

CCAS, Citadines, Animations, Loisirs, nos services sont à votre disposition pour répondre à vos attentes, vous informer, vous accompagner et vous proposer le meilleur.

En cette rentrée, un grand projet se concrétise enfin : la réhabilitation de la Résidence Clairefontaine, qui devrait être terminée fin 2023, comme nous vous l'avions promis.

C'est avec joie que nous fêterons ensemble ce moment.

Sorties, semaine bleue, galette, thés dansants, de nombreux événements viendront ponctuer l'année qui s'ouvre. Un nouveau conseil des Aînés sera également mis en œuvre pour être encore plus à votre écoute.

Depuis des années, ces moments de partage sont devenus pour nous avec vous des moments d'amitié.

Soyez sûrs de notre détermination à continuer ce long chemin qui nous unit,

Franck Marlin, Maire d'Etampes, Député honoraire de l'Essonne

Gilbert Dallérac,

adjoint au Maire en charge des Aînés, de la Mémoire, des Anciens Combattants et du CCAS

SOMMAIRE

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN5	LES DIVERS DROITS ET ALLOCATIONS25
Le Service des Personnes Retraitées du	La Maison de Justice et du Droit25
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 5	Les aides au logement (APL et ALS)25
L'aide à domicile5	L'Allocation Personnalisée d'Autonomie
Le port de repas à domicile5	(APA)26
La téléassistance 6	L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)26
Les Citadines 6	L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité
Aidants Connect6	(ASI)26
Les soutiens financiers7	Les couvertures maladies27
La Résidence Clairefontaine8	Les cartes destinées aux personnes
Centre Local d'Information et de Coordination	handicapées27
(CLIC) Sud-Essonne9	Les aides aux transports28
LA SANTE11	Les chèques taxi28
Le Centre de Santé infirmier11	Le PAM 91 (pour aider à la mobilité)29
Les infirmières libérales à disposition11	La carte Seniors SNCF et ses avantages29
	Service accès plus30
Le Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Étampes12	Les avantages fiscaux30
La Maladie d'Alzheimer13	LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE31
La Maladie de Parkinson14	LES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS
Le vaccin contre la grippe14	À VOTRE SERVICE32
Le don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse15	Association des Conjoints Survivants de l'Essonne (ADVC 91)32
Le dépistage des cancers16	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
La canicule17	(CNAV)
Le grand froid18	Le CICAS (Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés)32
Bien vivre chez soi19	
Prévenir les chutes en adaptant	LA SÉCURITÉ33
son logement19	La maltraitance33
LES STRUCTURES D'ACCUEIL21	Les Seniors et la conduite automobile33
Bâtiment Paul-Fenoll21	L'Opération Tranquillité Vacances33
L'EHPAD Saint-Joseph21	Les démarchages à domicile
Colisée-EHPAD - Domaine de la Chalouette 22	ou au téléphone34
L'ADMR22	
L 101111	

Vigilance avec Internet35	SE DÉTENDRE, SE DIVERTIR, S'ÉPANOUIR51
Vigilance avec sa carte de crédit ou son	Faire du sport51
chéquier36	Les Archives municipales51
Vol ou perte de papiers36	Le Temps des loisirs52
Téléphone portable perdu ou volé37	La saison culturelle de la Ville52
Le gaz et le risque d'intoxication au monoxyde	La saison culturelle de la CAESE53
de carbone37	Le Musée intercommunal
L'électricité et les risques d'électrisation et	Cour de l'Hôtel-de-Ville53
d'électrocution37	Pays d'Art et d'Histoire /
LES SERVICES DE PROXIMITÉ	Service du Tourisme53
POUR L'ENVIRONNEMENT39	Le Conservatoire à rayonnement
Service Allô encombrants39	intercommunal54
Les ordures ménagères non recyclables39	Le Théâtre intercommunal d'Étampes54
Le tri sélectif40	CINEtampes55
Les colonnes enterrées40	La Bibliothèque intercommunale
La déchèterie40	Diane-de-Poitiers56
La collecte des déchets verts41	
La collecte du verre41	PARTICIPER À LA VIE LOCALE57
La collecte des déchets d'activités de soins à	Le Conseil des Aînés57
risques infectieux (DASRI) et des radiographies41	Les Noces d'Or57
Les composteurs42	LES FORMALITÉS58
Dispositif « Ici, je recycle »42	Centre National des soins palliatifs et de la
La collecte des textiles42	fin de vie58
Les déjections canines42	Premières formalités58
La collecte des biodéchets43	Organisation des obsèques58
Recyclerie Mobile43	LES INFOS PRATIQUES61
	Les numéros utiles61
LES MAISONS DE QUARTIER45	Les adresses à connaître62
La Maison de Quartier de Guinette - Espace Jean-Carmet45	
La Maison de Quartier de Saint-Michel	
Espace Camille-Claudel46	
La Maison de quartier de la Croix-de-Vernailles Espace Rosa-Parks47	

Le Pôle de proximité et de services des quartiers Saint-Martin/Saint-Gilles48



L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

UN ACCOMPAGNEMENT MUNICIPAL PERSONNALISÉ

LE SERVICE DES PERSONNES RETRAITÉES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 64 94 55 72.

Ouvert: du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le lundi matin mais un accueil téléphonique est assuré.

Le CCAS intensifie d'année en année ses actions de proximité. Il propose des prestations et des services contribuant au maintien à domicile des Seniors. Pour cela, le Service des Personnes Retraitées instruit également les dossiers pour :

- ◆ L'aide à domicile,
- ◆ Le service de port de repas à domicile,
- ◆ Le service gratuit de Citadines Pour les déplacements dans Étampes,
- ◆ Le service de téléassistance,
- L'instruction des dossiers de placement en EHPAD,
- La constitution de dossier pour l'obtention du Pass Navigo ou les chèques-taxi.

L'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile est chargée d'apporter une aide dans les tâches quotidiennes d'entretien, les courses, mais elle assure également une présence attentive, un soutien moral et remplit d'autres missions telles que :

- ♦ L'aide au lever et au coucher,
- L'aide à la toilette non-médicalisée,
- La préparation des repas,
- L'accompagnement dans les déplacements.

LE PORT DE REPAS À DOMICILE

Cette prestation est réservée aux personnes de 60 ans et plus.

Les repas équilibrés sont confectionnés par la Cuisine municipale. Leur livraison est assurée par le personnel du Service des Personnes Retraitées. Ce service fonctionne du lundi au vendredi.

Une réservation et une inscription sont obligatoires auprès du Service des Personnes Retraitées. Ce service s'adapte aux demandes et aux besoins des Aînés.

Coût de la prestation : 6,90 € par repas. Complément pour un potage : 1,50 €

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance permet aux Aînés de se sentir en sécurité chez eux 24h/24. Elle offre la garantie d'une intervention rapide au moindre incident.

Ce dispositif d'alerte se présente sous la forme d'un médaillon ou d'un bracelet relié en permanence à une centrale d'écoute. Par une simple pression, un signal est immédiatement déclenché vers une aide ou les services de secours.

LES CITADINES

Composée de 4 Citadines.

Les Citadines permettent aux Aînés de se déplacer sur le territoire de la commune et fonctionnent du lundi au vendredi de $8\,h$ $45\,h$ à $12\,h$ et de $13\,h$ $45\,h$ à $17\,h$. Le samedi de $9\,h$ à $12\,h$ pour le marché du Centre-Ville.

Une réservation est obligatoire auprès du Service des Personnes Retraitées dans la mesure des places disponibles.

DISPOSITIF « AIDANTS CONNECT »

Depuis 2018, l'État a travaillé à développer une solution afin de venir en aide aux personnes éloignées du numérique et devant réaliser des démarches en ligne. Le service « Aidants Connect » a ainsi été créé sous l'impulsion du Secrétariat d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Ce service permet aux professionnels habilités de pouvoir réaliser des démarches en ligne à la place de la personne dans un cadre légal et sécurisé. Après une phase d'expérimentation, ce service se déploie, sur la base du volontariat, dans différentes régions.

La Ville d'Étampes soucieuse d'apporter des réponses aux personnes éloignées du numérique, s'est emparée de ce dispositif. Ainsi les agents de l'Espace Jean-Carnet du plateau de Guinette, de l'Espace Rosa-Parks du quartier de la Croix de Vernailles et de l'Espace Camille-Claudel du quartier de Saint-Michel, ont été formés pour pouvoir être habilités et proposer ce nouveau service à la population.



Concrètement comment cela se passe?

- ◆ Un usager se rend dans un lieu d'accompagnement pour se faire aider dans la réalisation de ses démarches en ligne.
- ◆ Soit il possède déjà un compte personnel sur « France connect », soit il en crée un avec l'aidant
- ♦ L'aidant et l'usager déterminent ensemble le périmètre des démarches pour lesquelles l'usager souhaite être accompagné (logement, état civil, ...) et la durée pour laquelle il souhaite être aidé (juste cette fois ou pour un an). Pour ce faire, un mandat est réalisé entre l'usager et l'aidant.
- ◆ L'aidant peut ensuite réaliser la démarche en ligne pour le compte de l'usager. Chaque aidant possède une carte qui lui permet de générer un code unique pour chaque démarche réalisée. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

LES SOUTIENS FINANCIERS

LES DOUCEURS DE NOËL

Attachées aux traditions et à ses Aînés, le CCAS offre, chaque année à Noël, un coffret douceur aux personnes âgées qui ont 65 ans et plus et qui perçoivent l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).

LES ALLOCATIONS DE FIN D'ANNÉE

Maison Départementale des Solidarité 55, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 69 16 14 25.

Les personnes concernées par les aides de fin d'année doivent s'adresser à la Maison Départementale des Solidarités afin qu'une évaluation sociale soit effectuée et déterminer ainsi si les aides peuvent être octroyées.

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

LA RÉSIDENCE CLAIREFONTAINE

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 64 94 32 29.

Implantée à proximité du Centre-Ville, la Résidence Clairefontaine dépend du CCAS. Elle accueille uniquement les personnes autonomes de plus de 65 ans.

Les 73 logements qui la composent (68 studios et 5 F2) sont répartis sur quatre étages dotés d'ascenseurs. Cette structure sécurisée permet aux résidents de rester indépendants.

Ils peuvent bénéficier du service restauration (repas servis à table ou retrait de son plateau-repas ou portage à domicile), des séances de sport adaptés (gymnastique douce, yoga) et d'animations diverses (conférences, ateliers mémoire, après-midis festifs, fêtes d'anniversaires, ...).

Deux coiffeuses et une podologue extérieures proposent également leurs services sur rendez-vous.

À SAVOIR:

- ♦ Un certificat médical attestant de l'autonomie doit être impérativement fourni.
- ♦ Une veille de nuit est assurée du lundi au dimanche.
- ◆ Aucune caution n'est à verser lors de l'emménagement dans cette résidence.
- ♦ Des places de parking sont réservées aux véhicules des résidents.
- ♦ Les animaux ne sont pas admis.

RÉSIDENT DE CLAIREFONTAINE : ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

L'aménagement d'équipement informatique a été réalisé dans les locaux de la Résidence permettant ainsi la mise en place de permanences d'accompagnement des résidents sur les différents espaces numériques (Ameli, impôts, Préfecture, rendez-vous médicaux, ...).

Ces permanences ont lieu 1 fois par mois et sont assurées par les agents de Clairefontaine.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) SUD-ESSONNE

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 80 15 67 - Fax: 01 60 80 16 23.

Courriel: clicsudessonne@wanadoo.fr

Ouvert:

Les lundis, mercredis et jeudis de 13 h 45 à 17 h. Le mardi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h. Le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h.

Ce service réservé aux personnes de plus de 60 ans accueille, écoute, informe et oriente les Seniors et leurs proches. Il couvre le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois-Sud-Essonne (CAESE), de Juine-et-Renarde (CCEJR) et du Dourdannais-en-Hurepoix (CCDH).

Son objectif est de favoriser le maintien à domicile et d'apporter des solutions personnalisées.

LES MISSIONS DU CLIC:

- ◆ Accueil, écoute, information, orientation vers les services compétents.
- ♦ Évaluation globale à domicile des besoins, mise en place des aides et recherche de financements.
- ♦ Coordination avec les équipes de professionnels (médecins généralistes et spécialistes, infirmières, services d'aide à domicile, hôpitaux, services sociaux, mairies et CCAS, réseaux de santé...).
- ◆ Le CLIC peut également renseigner sur diverses structures d'hébergement pour la personne âgée. Il anime aussi des actions de prévention portant sur la santé et le bien vieillir.
- ◆ Depuis dix ans, il apporte en partenariat avec la MSA, un soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes par le biais du « Rendez-Vous des Aidants » chaque premier lundi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 au COMFORT Hôtel, avenue de Coquerive (à côté du McDonald's).



LA SANTÉ

LE CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 64 94 21 77.

Horaires d'ouverture du secrétariat : Le lundi/mardi/Jeudi : 8 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi 13 h 30 à 18 h 30. Le mercredi : 8 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi 13 h 30 à 18 h 00. Le vendredi : 8 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi 13 h 30 à 17 h 00.

En dehors de ces heures, un répondeur est à disposition pour prendre en compte toutes les demandes. Ce service de proximité intervient tous les jours, dimanche et jours fériés compris à Étampes.

Les soins sont effectués par des infirmières toutes diplômées d'État sur prescription médicale à domicile ou au Centre de Santé Infirmier. Injections et prélèvements sanguins, pansements, soins de chimiothérapie, soins postopératoires, toilette, vaccination anti-grippe... leurs actes médicaux sont nombreux et variés.

Pour régler les honoraires, plusieurs modes de paiements peuvent être présentés : les dispenses de frais (les 100 %), le tiers-payant, la carte Vitale et carte de mutuelle, la CMU (couverture maladie universelle), l'AME (Aide Médicale d'État).

À SAVOIR:

Le Centre de Santé Infirmier réceptionne les collecteurs d'aiguilles usagées et met à disposition un conteneur pour le dépôt des radiographies.

LES INFIRMIER(ÈRE)S LIBÉRAUX(ALES) À DISPOSITION

Plusieurs infirmier(ère)s libéraux(ales) installés à Étampes exercent, suivant la prescription médicale à domicile ou en cabinet pour prodiguer leurs soins.

- ◆ Julie Allory 8, rue de la Tannerie. Tél.: 01 60 80 06 39
- ◆ Sophie-Sabrina Barrault 8, rue de la Tannerie. Tél. : 01 60 80 06 39
- ◆ Dominique Bardet 15, rue Van-Loo. Tél. : 01 69 92 04 33
- ◆ Brigitte Boulleret 15, rue Van-Loo. Tél.: 01 69 92 04 33
- ◆ Véronique Brossard 15, rue Van-Loo. Tél. : 01 64 94 47 68
- ◆ Christelle Cros 8 SCM Saint-Martin 3, rue Saint-Martin. Tél.: 06 37 38 58 95
- ◆ Messaouda Demol 7, rue Saint-Jean. Tél. : 01 69 78 39 66
- ◆ Éric Droyer 11 bis, rue de la Tannerie. Tél. : 01 64 94 71 44 Port.: 06 84 31 58 37
- ◆ Adeline Guillaume 5, Rue de l'Abreuvoir des Cordeliers. Tél. : 06 73 49 98 37
- ◆ Claire Guyot 53, avenue de Paris. Tél. : 01 64 94 64 04

LA SANTÉ

- ◆ Misia Kyele 15, rue Henri-Guillaumet. Tél. : 07 82 78 08 12
- ◆ Pascale Lefèbvre 2, Rés du Donjon. Tél. : 01 64 94 70 67
- ♦ Véronique Mabile-Bled 8, rue de la Tannerie. Tél. : 06 13 76 19 03
- ◆ Doho Mandet 15, avenue de Paris. Tél. : 06 15 22 04 53
- ◆ Jean-Pierre Meziane 7, rue Saint-Jean. Tél.: 01 64 94 98 59
- ◆ Astrid Mukendi 15 rue Henri-Guillaumet. Tél 06 72 14 76 78
- ◆ Audrey Picqué 14 rue du Gamin qui Chante. Tél. : 06 95 99 84 08
- ◆ Nathalie Poutot-Lavigne 15, rue Van-Loo. Tél.: 01 64 94 37 01 Port.: 06 20 96 56 73 12
- ◆ Lucile Rodrigues Gomes 7 rue Saint-Jean. Tél. : 06 61 84 14 76
- ◆ Patricia Stephant 11 bis, rue de la Tannerie. Tél. : 06 76 10 58 19
- ◆ Corinne Souchet 15, rue Van-Loo. Tél. : 01 69 92 04 33
- ◆ Sophie Tarbouriech 8, rue de la Tannerie. Tél.: 06 24 38 22 87
- ◆ Aurélie Têtedoux 83, rue Saint-Martin. Tél.: 01 69 58 01 41
- ◆ Anne Vervoort 83, rue Saint-Martin. Tél.: 01 69 58 01 41

LE CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE DOURDAN-ÉTAMPES

26, avenue Charles de Gaulle - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 80 76 76. Courriel: direction@ch-sudessonne.fr

Site Internet: www.ch-sudessonne.fr

Page Facebook: @centrehospitaliersudessonne

Twitter: @CHSudEssonne LinkedIn: Centre Hospitalier Sud Essonne

Instagram: @chsudessonne

Le Centre Hospitalier Sud-Essonne partage sur les deux sites d'Étampes et de Dourdan les pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

- ♦ Ouvert 7j/7 et 24h/24, chaque site dispose d'un service d'urgences. Les médecins urgentistes disposent d'un plateau technique performant d'imagerie et de biologie médicale.
- ◆ Les deux sites bénéficient d'un large panel de spécialités médicales et chirurgicales.
- ◆ La Filière Gériatrique du site hospitalier Sud-Essonne se déploie sur ces deux sites pour assurer une offre de proximité sur le territoire : elle est structurée autour d'un court séjour gériatrique sur le site d'Étampes et d'une équipe mobile gériatrique qui intervient dans les différents services d'hospitalisation sur les deux sites afin d'offrir son expertise, d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sur le site d'Étampes ainsi que d'une Unité de Soins de Longue Durée et une Unité de Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique sur le site de Dourdan. Des consultations spécialisées sont organisées sur chaque site, consultation mémoire et consultation d'évaluation gériatrique.

LES PLUS DE CES DEUX ÉTABLISSEMENTS :

- ◆ Le site hospitalier d'Étampes est équipé d'un appareil d'IRM capable de réaliser des examens en 3D.
- ◆ Le CHSE offre la possibilité de prendre rendez-vous pour des consultations sur Internet 7j/7 et 24h/24 via le site **Doctolib.fr**
- ◆ Chaque site dispose d'une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD).
- ♦ Un service de conciergerie est mis à la disposition des patients et des professionnels de santé et assure des prestations telles que : le lavage du linge, la commande de films, de magazines, de livres, de corbeilles de fruits, de fleurs, se faire coiffer, des soins esthétiques, confier la garde de son animal de compagnie... Cette conciergerie fonctionne du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, ou par téléphone 01 85 46 02 22. Les commandes peuvent se faire sur Internet : www.happytal.com

LA MALADIE D'ALZHEIMER

La maladie d'Alzheimer se manifeste par des troubles insidieux tels que : l'oubli de faits récents, des difficultés à reconnaître les objets, la disparition de repères dans le temps et l'espace, de l'agitation, de l'agressivité. Tous ces symptômes doivent amener à consulter.

L'ASSOCIATION « L'ESCALE » HALTE-RÉPIT ALZHEIMER D'ÉTAMPES

2, place du Port - Espace Suzanne Vayne - 91150 Étampes. Pour tout renseignement : 06 07 72 00 75.

- ◆ Une quinzaine de bénévoles accueille les passagers (nom donné aux malades d'Alzheimer) les mardis et jeudis après-midis. La Halte-Répit offre ainsi aux personnes malades un lieu de détente et permet aux aidants qui les accompagnent au quotidien de s'accorder un peu de repos.
- ◆ La structure propose des animations adaptées telles que l'arthérapie, la médiation animale, des ateliers jardinage, de la musicothérapie, du chant, de la danse, de la gymnastique douce afin de stimuler leur attention, leur concentration et leur orientation. De plus, une neuro-psychologue anime chaque semaine un atelier cognitif et réalise le suivi des passagers.
- ◆ Des tablettes tactiles sont désormais à la disposition des passagers avec des applications spécialement développées pour faire travailler leur mémoire.

LA SANTÉ

À SAVOIR :

Le CLIC et la MSA proposent depuis plus de dix ans, du soutien aux aidants familiaux de personnes âgées malades/dépendantes par le biais du Rendez-Vous des Aidants, chaque premier lundi du mois à 14 h 30 au COMFORT Hôtel, avenue de Coquerive (à côté du McDonald's).

Le réseau France Alzheimer se mobilise chaque année pour la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer fixée au 21 septembre.

France Alzheimer Essonne: 01 64 99 82 72

LA MALADIE DE PARKINSON

Association France Parkinson - 18, rue des Terres au Curé - 75016 Paris. Téléphone : 01 45 20 22 20 - Courriel : info@franceparkinson.fr

La maladie de Parkinson est une affection du système nerveux central qui engendre des anomalies, des tremblements, des mouvements lents et difficiles et une rigidité du corps. Elle réduit donc fortement l'autonomie et entraîne des difficultés à se déplacer. La maladie ne détériore que très rarement les fonctions intellectuelles.

Les médicaments prescrits servent uniquement à diminuer les symptômes. La pratique d'un sport est vivement recommandée pour améliorer la motricité et stimuler temporairement le cerveau.

L'association France Parkinson créée en 1984 a pour mission de soutenir, d'accueillir et d'assister les aidants. Une journée de sensibilisation est organisée chaque année en avril.

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE

L'épidémie de grippe survient généralement au cours de l'automne et de l'hiver. La vaccination, si elle ne permet pas toujours d'éviter la maladie, réduit les complications et dans le contexte de crise sanitaire actuelle, la vaccination est nécessaire pour protéger les personnes à risque de contracter une forme grave de la grippe qui sont également celles à risque d'infection grave à la Covid-19.

À SAVOIR :

- ♦ Les pharmaciens délivrent gratuitement le vaccin aux personnes âgées de plus de 65 ans sur présentation de l'imprimé de prise en charge adressé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
 - ◆ Pour les moins de 65 ans, la vaccination est payante chez un médecin et remboursée par la sécurité sociale à 65 %.
- ◆ Le Centre de Santé Infirmier organise de mi-octobre à début décembre des permanences sur rendez-vous au Centre de Santé pour la vaccination anti-grippale et sur demande, au domicile des personnes.

Pour plus d'informations : www.ameli.fr ou 3646.

LE DON D'ORGANES, DE TISSUS HUMAINS ET DE MOELLE OSSEUSE

Le don d'organe permet à un ou plusieurs patients d'obtenir une greffe d'organe. Des nouveau-nés aux personnes âgées, tout le monde est concerné.

- ◆ Depuis le 1^{er} janvier 2017, toute personne qui décède est considérée comme donneur d'organes (consentement présumé).
- ◆ En France, ce principe de consentement présumé au don d'organe et de tissus est retenu sauf si la personne décédée a exprimé de son vivant une opposition, soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le Registre National des Refus.

IMPORTANT:

L'apparence externe du donneur est respectée lorsque le corps est rendu à la famille pour les obsèques.

L'ASSOCIATION FRANCE ADOT 91

Elle œuvre dans le département de l'Essonne pour informer et mener des actions de sensibilisation au don d'organes, de tissus ou de moelle osseuse.

Pour être donneur et obtenir une carte, il est possible de contacter la Présidente de l'association Départementale Adot 91 ; Madame Vivette Hirsch au 06 60 40 77 70 ou par courriel : vivette.hirsch91@gmail.com

LA SANTÉ

LES CHIFFRES DE 2022 EN FRANCE

- ♦ 5 494 greffes ont été possibles (dont 533 à partir de donneurs vivants) en 2022 contre 5 276 en 2021, soit une augmentation de 4%.
- ♦ Pour les greffes à partir de donneurs vivants, 533 greffes ont été enregistrées, contre 522 en 2021.
- ◆ Greffes rénales : 3 376 dont 511 donneurs vivants.
- ♦ Greffes pulmonaires, cardiaques et hépatiques sont toutes en hausse mais malheureusement il y a toujours une hausse très importante des demandes de greffes.
- ♦ Il y a actuellement 28 000 personnes qui attendent une greffe et surtout une greffe rénale.
- ♦ Au 1er janvier 2023, 10 810 patients sont sur la liste d'attente active, tous organes confondus.
- ◆ Le chiffre d'opposition au don d'organes est en hausse : 33% en 2022. Chaque citoyen doit prendre position et informer ses proches.

LE DÉPISTAGE DES CANCERS

DÉPISTAGE DESCANCERS Centre de coordination Île-de-France Le Centre de Dépistage des Cancers d'IDF est un organisme de santé publique qui coordonne trois dépistages organisés pour les cancers :

- ◆ Du sein pour les femmes de 50 à 74 ans, tous les 2 ans : Mammographie + examen clinique des seins. Prise en charge à 100% par l'assurance maladie sans avance de frais, sauf l'échographie si nécessaire.
- ◆ Colorectal pour les hommes et les femmes et de 50 à 74 ans, tous les 2 ans : Kit gratuit disponible chez votre médecin ou votre pharmacien. Le test de dépistage se réalise à domicile.
- ◆ Du col de l'utérus pour les femmes de 25 à 65 ans : Cytologie de 25 à 29 ans tous les 3 ans puis un test HPV de 30 à 65 ans tous les 5 ans, réalisés par des médecins (généraliste, gynécologue, laboratoire) ou sage-femmes. La consultation est prise en charge dans les conditions habituelles de votre régime d'assurance maladie et votre complémentaire santé. L'analyse du test par le laboratoire est prise en charge à 100% par l'assurance maladie sans avance de frais.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation par courrier, contactez-nous au 0 800 73 24 25 (numéro vert gratuit) ou par mail : contact91@depistage-cancers-idf.fr

Pour plus d'informations : www.depistage-cancers-idf.org

Adresse postale:

CRCDC-IDF Site de l'Essonne Centre Hospitalier de Bligny 91640 Fontenay-Les-Briis

LE CANCER DE LA PROSTATE

Informations sur www.urofrance.org

Cancer info: 0 805 123 124.

Ligue contre le cancer, comité de l'Essonne : 01 64 90 88 88.

Après 50 ans, un dépistage est vivement recommandé. Détectées précocement, les tumeurs de la prostate peuvent, à 95 %, être guéries.

LE CANCER DE LA PEAU

Informations sur: www.e-cancer.fr. Cancer info: 0 805 123 124.

La détection précoce de ce cancer est capitale en particulier pour le mélanome. Ce type de cancer est curable s'il est diagnostiqué très tôt. Chaque année, le Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV) organise une journée de dépistage gratuit et anonyme.

LA CANICULE

À l'approche de l'été, le CCAS relance chaque année son Plan canicule. Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap. Afin qu'elles puissent bénéficier d'un suivi quotidien (appel au domicile chaque jour) en cas de vagues de chaleur, la Ville d'Étampes les invite à remplir un questionnaire publié dans Étampes info ou à télécharger sur le site Internet de la Ville.



LA SANTÉ

À SAVOIR:

Les personnes déjà enregistrées restent inscrites, elles n'ont donc pas de démarche à faire. Toutefois, les changements intervenus (déménagement...) depuis l'inscription doivent être signalés.

QUELQUES CONSEILS PERMETTANT DE RÉDUIRE LES RISQUES :

- ◆ Boire de l'eau même sans avoir soif,
- ♦ Éviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- ◆ Porter des vêtements amples et de couleur claire,
- ♦ Éviter les activités physiques comme le sport ou le jardinage,
- ◆ Maintenir les fenêtres et les volets clos,
- ◆ Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le 01 69 78 10 90 ou le 01 64 94 55 72.

LE GRAND FROID

Les personnes âgées sont particulièrement sensibles au froid. À l'instar de la canicule, les risques qui y sont associés sont bien réels. Une grande vigilance s'impose!

QUELQUES CONSEILS:

- ◆ S'abstenir de sortir pour éviter tout risque de chute les jours de verglas ou de neige.
- ◆ Au lieu de pousser exagérément le chauffage, il est préférable de mettre plusieurs couches de vêtements et de couvrir les extrémités du corps.
- ◆ Maintenir son logement chaud n'empêche pas de l'aérer.
- ◆ Ne pas obstruer les grilles de ventilation.
- ◆ Se nourrir et boire en quantité suffisante pour que l'organisme puisse lutter contre le froid.
- **♦** Limiter les efforts physiques.

BIEN VIVRE CHEZ SOI

La pratique d'une activité régulière et adaptée contribue au renforcement musculaire, améliore la mobilité, stimule les fonctions d'équilibre. Associée à une bonne alimentation, elle permet de réduire les risques de chute.

PRÉVENIR LES CHUTES EN ADAPTANT SON LOGEMENT

Il est aussi essentiel d'adapter le domicile. Quelques aménagements peuvent limiter considérablement les risques de chutes.

QUELQUES CONSEILS:

- ♦ Dégager les lieux de passage et éliminer les obstacles : petits meubles, plantes vertes, tapis, fils électriques.
- ◆ Poser un revêtement de sol antidérapant et des seuils de porte plats.
- ♦ Installer des rampes et des barres d'appui dans les toilettes, dans la douche ou la baignoire.
- ◆ Améliorer l'éclairage.
- ◆ Ranger à bonne hauteur les objets les plus souvent utilisés.
- ◆ Rendre accessibles le téléphone, la télécommande de la télévision...

À SAVOIR:

◆ Des ateliers sur la prévention des chutes sont organisés à la Résidence Clairefontaine.

Renseignements par téléphone au 01 64 94 32 29.





LES STRUCTURES D'ACCUEIL

« RÉSIDENCE LE PETIT-ST-MARS - BÂTIMENT PAUL-FENOLL »

du Centre Hospitalier Sud-Essonne Étampes-Dourdan 30, avenue Charles-de-Gaulle - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 80 79 80 ou 79 79 - Fax: 01 60 80 78 60.

Courriel: ehpad.etampes@ch-sudessonne.fr

Site internet: www.ch-sudessonne.fr

Situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier Sud-Essonne Étampes-Dourdan, l'EHPAD Paul-Fenoll accueille et accompagne 126 personnes en perte d'autonomie et quel que soit leur niveau de dépendance.

Sur des soins dispensés par des professionnels de la gériatrie (médecins et équipe soignante).

- ◆ Un accompagnement quotidien fondé sur le respect de la personne et de ses besoins.
- ◆ La garantie du bien-être des résidents, leur protection et leur sécurité.
- ♦ Un soutien aux familles, une aide pour leurs démarches administratives.
- ◆ Des animations, des activités ou des sorties.

L'EHPAD dispose de :

- ◆ 121 places d'hébergement permanent.
- Une Unité d'Hébergement Renforcée de 14 places.
- ◆ Un Pôle d'Activités de Soins Adaptés (PASA).
- ◆ 3 places d'hébergement temporaire.
- ♦ 2 places d'accueil de nuit pour des séjours à durée limitée.

À SAVOIR:

La structure est habilitée à l'aide sociale et répond aux normes pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement que les résidents peuvent percevoir, le cas échéant.

SAINT-JOSEPH

14, rue de Gérofosse - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 64 94 35 30.

Cet établissement situé dans le quartier Saint-Pierre offre aux résidents un cadre de vie agréable et propose des locaux adaptés aux différentes pathologies, des soins médicaux, des animations et des activités. La capacité d'accueil est de 94 chambres confortables et toutes équipées d'une salle de bains individuelle dont 14 sont dédiées aux personnes atteintes de troubles de type Alzheimer

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

ou apparentés. Un jardin thérapeutique sécurisé permet aux résidents de s'y promener en toute quiétude. 3 chambres sont également destinées aux accueils temporaires.

À SAVOIR:

La structure est habilitée à l'aide sociale et répond aux normes pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement que les résidents peuvent percevoir, le cas échéant.

COLISÉE-EHPAD DOMAINE DE LA CHALOUETTE

10, rue des Tilleuls - 91150 Morigny-Champigny Téléphone : 01 69 92 50 00.

Le Domaine de la Chalouette implanté dans un parc arboré, fleuri et ombragé offre un cadre de vie agréable et sécurisant. Il dispose de 91 chambres avec salles de bains individuelles dont 10 chambres sont réservées à l'accueil temporaire.

- ♦ Les personnes âgées autonomes ou dépendantes sont accueillies en hébergement permanent ou hébergement temporaire.
- ♦ Une équipe de professionnels diplômés (aides-soignantes, infirmières, médecins, psychologues, kinésithérapeutes..) assure une prise en charge individualisée de chacun des résidents.
- ◆ Une unité de vie équipée d'un jardin sécurisé est réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, permettant de respecter le rythme des personnes atteintes de troubles cognitifs.
- ♦ Journées à thème, sorties, animations quotidiennes et variées, ateliers, gymnastique douce, des évènements festifs sont programmés afin de préserver le lien social et la joie de vivre entre les résidents.

L'ADMR

UN RÉSEAU AU SERVICE DE TOUS, TOUT AU LONG DE LA VIE, PARTOUT EN FRANCE, DEPUIS 1945. AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DEPUIS 1945.

l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne. Le réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux Seniors et

entretien de la maison.

- ◆ Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD / ESA) « Trois Rivières »
- ◆ Le SSIAD ADMR « Trois Rivières » L'ESA (Équipe spécialisée Alzheimer Téléphone : 01 60 80 99 67.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile se déplace chez les personnes âgées et/ ou handicapées sur prescription médicale et travaille en collaboration avec tous les partenaires du secteur dans l'objectif d'un maintien à domicile le plus adapté possible. L'équipe Spécialisée Alzheimer intervient dans l'accompagnement à domicile des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées afin de préserver les gestes de la vie quotidienne et met en place des activités de stimulation.

Elle accompagne les aidants dans la compréhension de la maladie grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'un psychomotricien, d'une infirmière coordinatrice et d'assistants de soins en gérontologie (aide-soignant spécialisé). Le soutien psychologique d'un psychologue et d'un ergothérapeute est également possible.

◆ Le SAAD ADMR « Les 7 Arches » Le service de portage de repas Téléphone SAAD : 01 64 91 11 84.

Téléphone portage de repas: 06 33 68 58 66.

Le Service d'Aide à Domicile propose d'accompagner toutes les familles dans leur quotidien, que ce soit pour l'entretien de la maison, l'accompagnement de nos Aînés et des personnes en situation de handicap, ou dans les gestes de la vie quotidienne, tant au domicile, qu'à l'extérieur. Le service portage propose quant à lui des repas complets, sains et équilibrés, livrés à domicile, quotidiennement ou ponctuellement selon vos besoins. Les équipes assurent une livraison au domicile directement. Les repas sont préparés en bordure de l'Essonne, à base de produits frais et issus de la production locale.





LES DIVERS DROITS ET ALLOCATIONS

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

1, rue du Coq (à côté de la place Saint-Gilles) - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 69 92 11 70.

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le mardi de 8 h 30 à 19 h (sauf 2e et 4e mardis du mois fermeture à 18 h).

Service de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE), la MJD (Maison de Justice et du Droit) est un lieu d'écoute, d'informations juridiques et d'orientation pour l'accès au droit de tous les habitants du territoire. Il regroupe des professionnels du droit qui assurent des permanences gratuites. La confidentialité y est garantie.

Une permanence juridique de l'Association Gérontologique de l'Essonne (AGE 91) y est assurée pour informer et orienter les personnes âgées et leurs familles sur leurs droits et obligations. Ce service de proximité peut également assurer un suivi des situations et un relais avec les structures sociales et mediosociales, notamment le CLIC Sud-Essonne.

Il est indispensable de prendre rendez-vous au 01 69 92 11 70. Vous trouverez toutes les informations utiles concernant la structure sur le site internet de la CAESE (www.etampois-sudessonne.fr) dans la rubrique «Vie quotidienne».

LES AIDES AU LOGEMENT

L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

L'ALLOCATION LOGEMENT SOCIALE (ALS)

Il existe deux aides au logement susceptibles d'être versées aux personnes âgées pour leur résidence principale :

- ◆ L'APL est versée uniquement aux locataires si le logement fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État ou pour les propriétaires qui ont souscrit un prêt conventionné.
- ◆ L'ALS est attribuée aux personnes ne pouvant prétendre à l'APL. L'APL et l'ALS ne sont pas cumulables et sont soumises à des conditions de ressources.

Où s'adresser?

CAF de l'Essonne - TSA 21131 - 91013 Évry Cedex. Téléphone : 0 810 25 91 10 - www.caf.fr II est possible de télécharger les documents à remplir sur leur site Internet.

LES DIVERS DROITS ET ALLOCATIONS

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

Elle est réservée aux personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie et est octroyée par le Conseil départemental.

Elle a pour objectif de permettre à son bénéficiaire de continuer à vivre chez lui. Elle finance en partie les frais liés à la perte d'autonomie : frais de personnel, les aides techniques...

L'APA en établissements

Elle est destinée à aider les personnes âgées à s'acquitter d'une partie du tarif dépendance de la structure qui les accueille.

Le montant de l'APA dépend des ressources et des besoins propres à chaque bénéficiaire.

Où s'adresser?

Au CLIC Sud-Essonne 19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 80 15 67.

Dossier à retirer auprès du Service des Personnes Retraitées ou auprès du CLIC. Le CLIC aide à la constitution du dossier qui sera instruit par le Conseil départemental.

LES ALLOCATIONS DE SOLIDARITÉ

L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA)

L'ASPA est destinée aux personnes de 65 ans et plus disposant de faibles revenus afin de leur assurer un minimum de ressources. Son montant est soumis à conditions de ressources et de situation familiale.

Où s'adresser?

Pour les personnes ayant travaillé en France : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

12, rue Éverard - 91150 Étampes.

Téléphone: 3960 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

www.lassuranceretraite.fr

Ou pour les personnes possédant un titre de séjour et n'ayant jamais travaillé en France (il faut remplir une condition de régularisation de 5 ans minimum sur le territoire français):

Service des Personnes retraitées 19, promenade des Prés - 91150 Étampes. Téléphone : 01 64 94 55 72.

L'ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE D'INVALIDITÉ (ASI)

Cette prestation est versée par la Sécurité sociale aux personnes invalides dont les revenus sont modestes. Elle vient en complément d'autres pensions : invalidité, pension de réversion, pension de retraite anticipée pour handicap pour pénibilité.

Où s'adresser ? Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) 12, rue Éverard - 91150 Étampes.

Téléphone: 3960 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

www.lassuranceretraite.fr

Le dossier peut être retiré auprès du Service des Personnes Retraitées : 19, promenade des Prés - 91150 Étampes. Téléphone : 01 64 94 55 72.

Il doit être ensuite déposé auprès de la CNAV. Il est également disponible sur le site Internet de la CNAV.

LES COUVERTURES MALADIE

La Protection Universelle Maladie (PUMa)

Elle garantit à toute personne qui travaille ou qui réside en France de façon stable et régulière une prise en charge continue des frais de santé.

La CMU-C complémentaire

Elle est attribuée aux personnes ayant de faibles ressources et résidant en France de manière stable et régulière afin de bénéficier d'une complémentaire santé gratuite. Accordée pour un an, son renouvellement doit être demandé chaque année sous réserve de conditions de ressources et de résidence.

L'Aide à l'acquisition de la Complémentaire Santé (ACS)

L'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) permet de bénéficier d'une réduction sur le coût de votre complémentaire santé.

Où s'adresser?

Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 28, rue de Saclas - 91150 Étampes. Téléphone : 3646 - Il est possible de télécharger les documents à remplir sur le site Internet de la CPAM : www.ameli.fr

LES CARTES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est le lieu unique pour informer, orienter et accompagner les personnes handicapées et leurs proches.

La Carte Mobilité Inclusion (CMI)

Depuis janvier 2017, elle remplace les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Elle offre aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie certains droits, notamment en matière de transport, d'avantages fiscaux ou commerciaux.

Elle peut, en fonction de la situation et des besoins de la personne, mentionner : «invalidité», «priorité pour personnes handicapées» et « stationnement pour personnes handicapées ».

La CMI n'est pas délivrée aux invalides de guerre qui conservent le bénéfice de la carte de stationnement.

LES DIVERS DROITS ET ALLOCATIONS

Où faire ma demande de CMI?

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Maison des Services Publics Municipaux, 12 carrefour des Religieuses - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 81 60 70.

ou Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

93, rue Henri Rochefort - 91000 Évry-Courcouronnes.

Téléphone: 01 60 76 11 00 - Courriel: mdphe@cd-essonne.fr

LES AIDES AUX TRANSPORTS

LE PASSE NAVIGO AMÉTHYSTE

Il permet aux personnes âgées et aux personnes handicapées de 60 ans et plus non-imposables, de voyager sur les zones 3 à 5 moyennant 25 € pour l'année ou sur les zones 1 à 5 pour 120 € par an. Un seul forfait pour les Anciens combattants est appliqué : 25 € pour l'année et pour les zones de 1 à 5. Ce Passe Navigo Améthyste donne accès uniquement aux réseaux SNCF, RATP, Optile. Le forfait de 25 € des zones 3 à 5 est dézoné c'est-à-dire gratuit sur toutes les lignes de 1 à 5 les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.

À NOTER:

Le Passe Navigo Améthyste est valable un an.

Où s'adresser?

Service des Personnes Retraitées - 19, promenade des Prés - 91150 Étampes. Téléphone : 01 64 94 55 72.

LES CHÈQUES TAXI

Pour obtenir les chèques taxi, il faut remplir les mêmes conditions que pour le Passe Navigo Améthyste. Ils permettent de se déplacer gratuitement en taxi par la délivrance d'une carte d'une valeur de $25 \times 5 \in$.

IMPORTANT:

Le bénéficiaire de ce moyen de paiement doit avertir le chauffeur de taxi de son intention de régler le trajet en chèque taxi avant le début de la course.

À SAVOIR :

Pour obtenir la liste des artisans-taxi qui acceptent ce mode de paiement, il suffit d'appeler une plateforme téléphonique au 09 69 322 326.

Où s'adresser?

Service des Personnes Retraitées (pour les personnes de plus de 65 ans) 19, promenade des Prés - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 64 94 55 72.

Pour tous renseignements complémentaires concernant les transports Point Info Transports : Avenue du Marché-Franc - 91150 Étampes. Téléphone :

01 69 92 13 17.

LE PAM 91 (POUR AIDER À LA MOBILITÉ)

Ce service de transport est réservé à tous les Essonniens titulaires d'une carte d'invalidité mentionnant un taux supérieur ou égal à 80 % ou bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Il fonctionne à travers toute l'Ile-de-France, de porte-à-porte, 7 jours sur 7, (sauf le 1^{er} mai) de 6 heures à minuit. Le coût du déplacement est calculé en fonction de la distance. Il est indispensable de s'inscrire au préalable.

Où s'adresser?

PAM91 - 3, rue Gévaudan - 91090 Lisses

Téléphone: 0 810 101 191 ou au 01 60 87 85 80

Courriel: contact@pam91.info - contact@pam91.iledefrance-mobilites.fr -

www.pam91.info

LA CARTE SENIORS SNCF ET SES AVANTAGES

LA CARTE AVENTAGE SENIOR

Accessible à partir de 60 ans, la carte annuelle de réduction SNCF Senior+ offre des réductions de 30 % en 2^{nde} classe et 1^{re} classe, sur les trains TER, Intercité et TGV. Son coût annuel est de 49 € (valable 1 an).

À SAVOIR:

L'échange ou le remboursement des billets est gratuit jusqu'à deux jours avant le départ.

Où s'adresser?

En téléphonant au 3635

Site internet : www.sncf-connect.com/app/catalogue/description/carte-

avantage-senior

LES DIVERS DROITS ET ALLOCATIONS

SERVICE ACCÈS PLUS

Téléphone: 3635 - www.accesplus.sncf.com

Accès plus est le service national d'accueil en gare et d'accompagnement gratuit jusqu'au train pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Il fonctionne 7j/7.

Où s'adresser:

Téléphone: 3635 puis tapez #45, ou dites « service » puis « Accès Plus » (service gratuit + prix appel) - www.sncf-connect.com/train/services-train/acces-plus

LES AVANTAGES FISCAUX

Certaines exonérations peuvent être accordées selon votre situation personnelle et sous conditions de ressources pour :

- ◆ La redevance audiovisuelle.
- ◆ La taxe d'habitation.
- La taxe foncière.
- ◆ Crédit d'impôt pour les dépenses d'installations d'équipements spécialement conçues pour les personnes âgées.

Où faire les demandes?

Centre des Finances publiques

Service des Impôts des particuliers - 2, rue Salvador-Allende - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 69 92 65 11.



LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Cette distinction est décernée aux personnes qui ont élevé dignement au moins quatre enfants ; les veufs ou les veuves de guerre s'ils ont éduqué au moins 3 enfants.

À SAVOIR:

♦ MÉDAILLE DE BRONZE : 4 OU 5 ENFANTS.

◆ MÉDAILLE D'ARGENT : 6 OU 7 ENFANTS.

♦ MÉDAILLE D'OR : 8 ENFANTS ET PLUS.

Où s'adresser?

Service des Affaires générales - Maison des Services Publics Municipaux, 12 carrefour des Religieuses - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 81 60 70.



LES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS DE L'ESSONNE (ADVC)

UDAF - 315, square des Champs-Élysées - BP 107 - 91004 Évry Cedex

Téléphone: 01 60 91 30 28 - 09 77 86 71 81

Courriel: advc.91@wanadoo.fr

L'association accueille, écoute, informe les veuves et les veufs sur leurs droits immédiats et les accompagne dans la constitution des dossiers auprès des différents organismes après décès.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)

Pour obtenir des réponses aux questions posées sur la retraite du régime général de la Sécurité sociale, il est possible de :

- ◆ Contacter des conseillers au 39 60. Ils sont à disposition du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
- ◆ Consulter le site Internet : www.lassuranceretraite-idf.fr Il est également possible de prendre rendez-vous pour déposer une demande de retraite personnelle ou de réversion au point d'accueil situé 12, rue Évezard à Étampes.

CENTRE D'INFORMATION, CONSEIL ET ACCUEIL DES SALARIÉS (CICAS)

52, boulevard de l'Yerres - 91000 Évry

Site Internet: https://www.cicas.agirc-arrco.fr/

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Le CICAS constitue un service commun pour les retraites complémentaires Agirc et Arrco. Pour l'Ile-de-France, un conseiller est à votre écoute au 0 970 660 660 (appel non surtaxé) de 8 h 30 à 18 h sans interruption.



LA SÉCURITÉ

LA MALTRAITANCE

De par leur vulnérabilité et leur dépendance, les personnes âgées peuvent être victimes de maltraitance. Elle peut revêtir plusieurs formes : abus de confiance, humiliation, brutalité, privation de soins...

En cas de suspicion de maltraitance, une cellule d'écoute est à disposition : 3977 (du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h - samedi et dimanche de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h).

LES SENIORS ET LA CONDUITE AUTOMOBILE

Les Seniors sont des conducteurs expérimentés, pour autant les risques au volant se multiplient avec l'âge. Les aptitudes à conduire peuvent être modifiées en raison d'une mauvaise acuité visuelle et auditive ainsi qu'une baisse des réflexes.

- ◆ Devant les inégalités liées au vieillissement, le Code des assurances et le Code de la route n'exigent pas de visite médicale. Il est cependant vivement conseillé de se soumettre à un examen médical régulièrement.
- ◆ Afin de s'adapter aux nouvelles technologies des véhicules et aux nouveautés du Code de la route, des stages de conduite sont organisés par les associations ou les mutuelles.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Commissariat : Avenue de Paris - 91150 Étampes. Téléphone : 01 69 16 13 50.

En cas d'absence prolongée, le domicile peut être surveillé grâce à l'Opération Tranquillité Vacances. Gratuite, elle est opérationnelle toute l'année.

Il suffit d'avertir le Commissariat. Des patrouilles de police assurent des passages fréquents, que l'habitation soit un pavillon ou un appartement afin de vérifier qu'il n'y a pas eu d'intrusion.

IMPORTANT

Penser à prévenir le Commissariat ou la personne à qui les clés du domicile ont été confiées en cas de modification de date des congés ou de retour inopiné.

Néanmoins, le fait de signaler son absence ne dispense pas de prendre certaines précautions :

- ◆ Fermer les portes et les fenêtres, de jour comme de nuit.
- ◆ Protéger les accès secondaires : garage, cave, portes donnant sur la cour, soupiraux...
- ♦ Changer les serrures en cas de vol ou perte de vos clés ou lors d'un

LA SÉCURITÉ

emménagement dans un nouveau logement.

- ♦ Ne pas inscrire le nom et l'adresse sur le trousseau de clés.
- ♦ Ne pas laisser de clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres.
- ◆ Laisser une apparence habituelle à votre habitation. Demander à une personne de confiance, d'ouvrir et de refermer les volets de temps en temps, de relever le courrier.

LES DÉMARCHAGES À DOMICILE OU AU TÉLÉPHONE

Commissariat: 01 69 16 13 50 - **Police municipale**: 01 64 94 40 19.

Consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons Réflexes! » sur le site : https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-de-la-rubrique-Masecurite/Le-vol-par-ruse/Seniors-pour-votre-securite-ayez-les-bons-reflexes/

Des personnes malhonnêtes peuvent parfois profiter de la gentillesse et de la fragilité des personnes âgées en s'introduisant chez elles pour leur dérober de l'argent ou des biens.

En cas de doute ou de comportement suspect, il ne faut pas hésiter à appeler les services de police ou de gendarmerie.

QUELQUES PRÉCAUTIONS S'IMPOSENT:

À DOMICILE:

- ♦ NE JAMAIS ouvrir sa porte à des personnes qui prétendent être accréditées pour effectuer des contrôles en tout genre à domicile même si elles sont en uniforme. Il faut exiger de voir une carte professionnelle. Le mieux est d'équiper la porte d'un entrebâilleur.
- ◆ **NE JAMAIS** accepter une prestation sans un devis et un bon de commande faisant apparaître la période de rétractation.
- ◆ NE JAMAIS signer de document, ni remettre de l'argent.

Au moindre doute, appeler la Police municipale au 01 64 94 40 19 ou la Police nationale au 01 69 16 13 50.

Bon à savoir : La mairie d'Étampes ne mandate jamais de société pour des démarchages à domicile.

PAR TÉLÉPHONE:

- ◆ Rien n'engage une personne tant qu'elle n'a pas reçu et renvoyé un contrat signé.
- ♦ NE JAMAIS communiquer ses coordonnées bancaires.
- ♦ Pour tout achat effectué dans une foire, un salon ou sur un stand, le délai de rétractation n'existe pas. Le professionnel de la vente doit cependant informer obligatoirement l'acheteur de l'inexistence d'un droit de rétractation.

VIGILANCE AVEC INTERNET

Pour signaler un courriel ou un site Internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

Info escroqueries: 0 805 805 817.

Les Seniors sont de plus en plus nombreux à utiliser Internet. Une vigilance de tous les instants doit être cependant appliquée.

Quelques règles sont à observer pour éviter les escroqueries :

- ◆ Supprimer les mails douteux. Ils sont de plus en plus nombreux et utilisés pour tromper les personnes âgées (proposition d'investissement douteux, gains obtenus grâce à un jeu...) et ne jamais communiquer les coordonnées bancaires et mots de passe.
- ◆ **NE JAMAIS** cliquer sur des liens ou des pièces jointes dans des mails dont la provenance est inconnue.
- ◆ Achetez auprès d'enseignes connues dont l'adresse commence toujours par «https» et choisissez un site français ou européen.
- ♦ Ne payez en ligne que sur les sites sécurisés signalés par un cadenas ou une clef.
- Se méfier des gains trop faciles.
- ♦ **NE JAMAIS** répondre à un mail indiquant : gains à la loterie, gros héritage, « vous avez gagné » ou pour des prêts d'argent.
- Effacer l'historique après chaque connexion à son service de banque en ligne.

JE SUIS VICTIME, QUE FAIRE?

Je suis victime d'une pratique commerciale frauduleuse sur internet :

Vous pouvez le signaler à la DGCCRF

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf

Je suis victime d'une tentative d'escroquerie?

Vous pouvez signaler ces escroqueries sur la plateforme PHAROS (plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements), accessible sur le site www.internet-signalement.gouv.fr. Cette plateforme, gérée par la Police nationale et la Gendarmerie nationale, permet notamment de signaler les sites Internet dont le contenu est illicite.

À SAVOIR :

La Ville a mis en place un service intitulé « Espace Public Numérique » pour vous accompagner et vous initier aux usages et pratique des multimédias. Renseignements et inscriptions au 01 69 92 68 00 - 22, rue des Marionnettes.

LA SÉCURITÉ

VIGILANCE AUTOUR DE SA CARTE DE CRÉDIT OU SON CHÉQUIER

Les Seniors sont bien souvent des cibles de prédilection. Aussi afin de déjouer les pièges d'imposteurs, quelques conseils :

- ♦ **NEJAMAIS** accepter l'aide d'un inconnu lors de retrait d'argent au distributeur.
- ♦ NE PAS LAISSER LE CODE SECRET AVEC LA CARTE.
- ◆ Signer la carte bancaire sur son verso dès réception. Noter le numéro de la carte et sa date d'expiration et les conserver en lieu sûr. Ces informations sont à communiquer si une opposition doit être faite.
- ♦ **NE JAMAIS** signer un chèque à l'avance et mettre toujours le nom du bénéficiaire de ce chèque, afin d'éviter toute fraude.
- ◆ Récupérer le ticket de retrait d'argent ou d'achat.

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS?

Informations, conseils, assistance par du personnel de la
Police nationale et la Gendarmerie nationale,
contacter INFO ESCROQUERIES au 0811 02 02 17
(prix d'un appel local depuis un poste fixe, ajouter 0,06€/minute depuis
un téléphone mobile), du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

VOL OU PERTE DE PAPIERS

Pour faire opposition, contacter:

- ◆ Chéquier : votre banque.
- ◆ Cartes Bleue/Visa, Premier : contacter le serveur interbancaire au 0892 705 705 ou votre banque.
- ◆ American express : 01 47 77 70 00.

La Police municipale a peut-être retrouvé vos papiers, se renseigner auprès d'elle. Dans le cas contraire une déclaration de perte vous sera délivrée par le service des Affaires générales, Maison des Services Publics Municipaux, 12, carrefour des Religieuses, s'il s'agit de pièces d'identité, pour les autres documents (carte grise, permis...), le commissariat se chargera de recueillir votre déclaration.

Cette attestation vous servira pour établir vos nouveaux papiers.

TÉLÉPHONE PORTABLE (PERDU OU VOLÉ)

En cas de vol, appeler le plus rapidement possible votre opérateur afin de suspendre immédiatement la ligne.

LE GAZ ET LE RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable et inodore. Chaque année, en période de chauffe, des personnes en sont victimes.

Des bons gestes pour limiter les risques :

- ◆ Faire systématiquement vérifier et entretenir les appareils de chauffage, les chaudières, les cheminées et les moteurs et équipements à combustion interne.
- ◆ Aérer tous les jours son habitation.
- ♦ Ne jamais obstruer les aérations même quand il fait froid.

L'ÉLECTRICITÉ ET LES RISQUES D'ÉLECTRISATION ET D'ÉLECTROCUTION

- ◆ L'ÉLECTRISATION provoque des blessures plus ou moins graves lorsque le courant traverse le corps.
- ♦ L'ÉLECTROCUTION : lorsque les lésions entraînent le décès.

Les bons gestes pour éliminer les risques :

- Réparer les prises cassées ou mal fixées.
- Éviter d'utiliser des rallonges ou de les laisser branchées.
- ◆ Installer un disjoncteur différentiel. Il détecte les fuites et coupe automatiquement le courant.
- ♦ Les appareils ménagers doivent être branchés sur une prise de terre.
- ♦ Ne pas faire sécher du linge sur un radiateur électrique.

Les numéros d'urgence 24 h/24 et 7j/7 :

GRDF: 0 800 47 33 33.

ENEDIS (ERDF): 09 726 750 91



LES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

Adopter le geste de tri contribue à la préservation de l'environnement, des ressources naturelles et de la santé publique. Trier, c'est aussi offrir une seconde vie aux déchets et limiter les coûts de gestion. La Ville d'Étampes et la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) proposent ainsi de nombreux services.

SERVICE ALLÔ ENCOMBRANTS

Téléphone: 07 87 78 17 52

L'enlèvement des encombrants s'effectue sur rendez-vous le jeudi. Ils doivent être déposés sur le trottoir la veille à partir de 20 h.

LES ORDURES MÉNAGÈRES NON RECYCLABLES

Déchets alimentaires, vaisselle en plastique, couches, vaisselles cassée (même en verre), masques, mouchoirs, autres déchets...

Centre- ville	Saint- Gilles	Petit Saint- Mars	Guinette	Saint- Michel	Saint- Pierre	Nord Bois- Bourdon	Hameaux	Parc Sudessor	Saint- Martin
Lundi Mercredi Vendredi Samedi	Mardi Jeudi Samedi	Mercredi Samedi	Mercredi	Mardi Vendredi	Lundi Jeudi	Jeudi	Mercredi	Mardi Vendredi	Mardi Vendredi

Sortir les bacs la veille du jour de collecte à partir de 20 h. Ils doivent être déposés sur le trottoir de manière à ne pas gêner la circulation.

Les collectes sont effectuées les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai, fête du travail.

TRI SÉLECTIF

Centre- ville	Saint- Gilles	Petit Saint- Mars	Guinette	Saint- Michel	Saint- Pierre	Nord Bois- Bourdon	Hameaux	Parc Sudessor	Saint- Martin
Samedi	Jeudi	Jeudi	Vendredi	Mardi	Lundi	Jeudi	Lundi	Mardi	Lundi

Doivent être déposés en vrac dans les conteneurs jaunes, non imbriqués, non empaquetés : journaux, magazines, revues, prospectus, catalogues, papier de bureau, briques alimentaires, cartons, flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques, pots de yaourt, sachets de gâteaux, polystyrène...

LES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

À SAVOIR

Il existe des autocollants « Stop publicités » à apposer sur les boîtes aux lettres. Ils sont disponibles auprès de l'accueil du Service des affaires générales et à l'hôtel communautaire de l'agglomération.

LES COLONNES ENTERRÉES

Elles remplacent les locaux à poubelles des immeubles des habitants de la Vallée-Collin, des quartiers de Guinette, de la Croix-de-Vernailles, de Saint-Michel, des Ouches, de Bonnevaux.

LA DÉCHÈTERIE

Parc Sudessor - 17, rue de la Butte-Cordière - 91150 Étampes.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 45.

Samedi: 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 45.

Fermeture à 17 h 45 du 1^{er} avril au 14 octobre.

Dimanche et jours fériés : 9 h à 12 h.

Fermé le mercredi. Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Fermeture anticipée à 12 h les 24 et 31 décembre.

Vous n'avez pas encore votre carte de déchèterie?

Contacter le service des Affaires générales de la Ville, Maison des Services Publics Municipaux, 12 carrefour des Religieuses munis de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre ancien badge dans le cas d'un renouvellement. Tél. : 01 60 81 60 70.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les sacs peuvent accueillir : feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes, mauvaises herbes, tonte de pelouse (pas de terre ni de gravât). Collecte 1 semaine sur deux du 2^e lundi de mars au dernier lundi de novembre. 8 sacs et 4 fagots maximum par collecte.

Semaines paires :	Semaines impaires :
Centre-ville Petit Saint-Mars Saint-Pierre Saint-Martin Les hameaux	Saint-Gilles Saint-Michel Nord Bois Bourdon Guinette

Deux paquets de sacs seront distribués à domicile durant la 1^{ère} semaine de mars.

Attention : il ne sera plus possible de retirer des sacs toute l'année. Si vous n'avez pas eu de sacs lors de la distribution, vous pourrez les retirer, devant la salle des fêtes Jean-Lurçat les :

- ◆ 9 mars de 10 h à 19 h,
- ◆ 4 mai de 14 h à 19 h,
- ♦ 6 juillet de 14 h à 19 h,
- ◆ 7 septembre de 14 h à 19 h.

LA COLLECTE DU VERRE

Vous pouvez apporter votre verre dans l'une des colonnes à verre disséminées dans la Ville. Retrouvez la liste des colonnes à verres sur le site : www.mairie-etampes.fr > Ma ville > Propreté et tri.

LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI) ET LES RADIOGRAPHIE

La collecte des aiguilles est assurée par le Centre de Santé Infirmier, 19, promenade des Prés.

Pour la collecte des radiographies, plusieurs sites à disposition :

- ♦ Affaires générales, Maison des Services Publics Municipaux, 12, carrefour des Religieuses
- ◆ Espace Jean-Carmet, 1 avenue des Noyers-Patins.
- ◆ Centre de Santé Infirmier, 19, promenade des Prés, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- ◆ Centre Technique Municipal Bernard-Vergniol, 17, rue de la Butte-Cordière.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

LES COMPOSTEURS

Le compostage permet de réduire ses déchets et de fabriquer soi-même son engrais. Les déchets organiques provenant de la cuisine ou du jardin sont stockés dans des composteurs de 400 L. La Communauté d'Agglomération propose la gratuité de ces derniers sous condition de participer à une formation d'environ 45 minutes.

Inscription obligatoire pour pouvoir participer aux formations, par mail : environnement@caese.fr ou par téléphone au 06 77 18 50 68.

DISPOSITIF « ICI, JE RECYCLE »

Il s'agit d'un espace géré par « Eco système » mis à disposition dans les enseignes de distribution (Carrefour, Intermarché, Leclerc, But, Darty...) pour y déposer les téléphones portables, ampoules, lampes...

LA COLLECTE DES TEXTILES

Les vêtements, le linge de maison et chaussures (attachées par paire) doivent être empaquetés dans des sacs. Ils peuvent aussi être déposés auprès des associations caritatives (Croix-Rouge, Secours Populaire, Secours Catholique...), être apportés en déchèterie ou dans les points « Relais » (consulter la carte des points sur http/lerelais.org) situés en ville :

- ◆ Chemin du Larris (au bout du chemin, dans l'enceinte de Val-emploi).
- ◆ Directement à la Recyclerie du Gâtinais (voir ci-dessus).

LES DÉJECTIONS CANINES

Promener son chien sans salir l'espace public, rien de plus facile : pour ramasser les déjections de son compagnon à 4 pattes, il suffit d'utiliser le dispositif Toutounets disponible dans toute la commune pour les personnes qui oublient de se munir d'un petit sac. L'usage de ces sacs est réservé exclusivement aux déjections canines.

Pour toutes informations concernant la propreté urbaine (jours de collectes...), le tri sélectif, les déchets verts, les encombrants... Contact : Service déchets de la CAESE au 06 77 18 50 68 ou environnement@caese.fr.

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Une expérimentation débute au 1er juillet 2024

Dans le cadre de la Loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire, qui prévoit la mise en place du tri des déchets organiques, une expérimentation de collecte des biodéchets aura lieu à partir du 1^{er} juillet 2024 : 5 points de collecte seront installés dans le centre-ville et le quartier Saint-Gilles et 4 points de collecte seront installés à la Croix de Vernailles. Si l'expérimentation est concluante, 35 points de collecte supplémentaires seront installés, pour une ouverture prévue pour le 1^{er} janvier 2025.

Ces points de collecte seront verrouillés et pourront être ouverts grâce à une carte d'accès que vous pourrez vous procurer auprès de l'agglomération, au 76 rue Saint-Jacques.

RECYCLERIE MOBILE

6 jours de collecte des objets valorisables organisés par an

Quand ? de 10 h à 16 h 30, les premiers samedis des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

Où? devant la salle des fêtes Jean-Lurçat, 91150 Étampes

On reprend vos biens inutilisés!

<u>En bon état</u>: meubles (de préférence non démontés) literie, livres, vaisselle, luminaire, objets de décoration, articles de loisirs et de sport, jeux et jouets.

<u>Quel que soit l'état :</u> Électroménager, appareils électriques et informatiques, textile, chaussures et maroquinerie.

Nouveau : un calendrier de collecte vous a été distribué en novembre 2023. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à l'agglomération, au 2 rue Albert Masse, ou contactez le service déchets au 06 77 18 50 68 ou environnement@caese.fr



LES MAISONS DE QUARTIER

Les Maisons de quartier favorisent la rencontre, l'implication des habitants pour leur quartier et le développement de projets en partenariat avec les associations et les partenaires.

LA MAISON DE QUARTIER DE GUINETTE

ESPACE JEAN-CARMET

1, avenue des Noyers-Patins - 91150 Étampes - Téléphone : 01 60 80 05 29. Cette structure de proximité abrite la mairie annexe. Des démarches administratives peuvent y être effectuées, évitant ainsi le déplacement en Centre-Ville.

verte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Les démarches que vous pouvez y faire :

♦ Obtenir une Carte nationale d'identité ou un passeport.

Les formulaires que vous pouvez demander :

- Un dossier DALO (Droit Au Logement Opposable).
- ◆ Un dossier MDPH (Maison Des Personnes Handicapées) pour obtenir une Carte de stationnement ou Allocation Adulte Handicapé.
- Un Passe Navigo Améthyste.
- Une demande de logement.

L'ESPACE JEAN-CARMET ACCUEILLE ÉGALEMENT DES ASSOCIATIONS QUI PROPOSENT UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION :

- ♦ Ateliers Théâtre avec les Muscardins. Les mardis et mercredis de 20 h à 22 h.
- ◆ Association de danse Hip-hop « Rec'Action ». Les lundis et jeudis de 19 h à 22 h.
- ◆ Association de danse antillaise « Levé Ou ». Les mardis de 19 h à 21 h 30.

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DISPONIBLES POUR L'ANNÉE 2023 / 2024 SONT LES SUIVANTES :

- ◆ Lundi : Atelier Couture de 10 h 00 à 12 h ou de 14 h 00 à 17 h. Café lecture de 17 h 30 à 19 h
- ◆ Mardi : Échange autour d'un café de 14 h à 16 h (bimensuel). Atelier d'arts plastiques de 18 h 30 à 20 h
- ◆ Mercredi : Atelier photo de 18 h à 19 h
- ♦ **Jeudi** : Atelier « À la découverte du sport » de 14 h à 16 h (sur planning). Atelier couture de 18 h à 20 h
- ◆ Vendredi : Le P'tit déj lecture de 9 h 30 à 11 h.

LES MAISONS DE QUARTIER

DES PERMANENCES GRATUITES À CARACTÈRE SOCIAL ET ADMINISTRATIF Y SONT ÉGALEMENT ASSURÉES :

- ♦ Travailleur social du CCAS: le jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h. Sur rendez-vous.
- ◆ Maison Des Solidarités : une assistante sociale reçoit les lundis après-midis sur rendez-vous : 01 69 16 14 25.
- ◆ Conseiller social du bailleur « Résidences Yvelines Essonne » : le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h. Sur rendez-vous : 01 60 87 66 53.
- ♦ Conseillère sociale du bailleur « Seqens ». Sur rendez-vous : 01 49 42 79 89.
- ◆ CAF.fr: Un référent vous accompagne, en visioconférence depuis le bureau CAF.fr, sur vos démarches administratives tous les jours de 9 h à 12 h (rendez-vous obligatoire).
- ♦ L'écrivain public : le lundi et vendredi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

À NOTER

Le Conseiller municipal délégué en charge du Logement, de la Lutte contre l'habitat indigne et des Maisons de quartiers vous reçoit sur rendez-vous les samedis à la Mairie. Pour prendre rendez-vous : 01 60 81 60 70.

LA MAISON DE QUARTIER DE SAINT-MICHEL

ESPACE CAMILLE-CLAUDEL

119 bis, boulevard Saint-Michel - 91150 Étampes. Téléphone : 01 69 95 50 00. Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Toujours plus de services offerts aux habitants du guartier :

- ◆ Le rendez-vous des familles « Atelier d'échanges et de savoir-faire » : Il permet aux adultes de se rencontrer, d'échanger et de partager ses connaissances autour d'un thé ou d'un café les jeudis après-midis, de 14 h à 16 h.
- ♦ Un Pôle du savoir et de la connaissance : 5 000 livres, magazines, BD, encyclopédies, romans, sont à découvrir ou à emprunter tout au long de l'année ainsi que des jeux de société. Des conférences et des expositions y sont également organisées. Les expositions sont ouvertes du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ◆ Le prêt de livres et de jeux : possible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h et les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ◆ Atelier numérique et jeux de mémoire : ces ateliers originaux et conviviaux permettent aux Aînés de se divertir, d'échanger, d'apprendre, de découvrir par des jeux l'outil informatique : la tablette et surtout entretenir sa mémoire. Ils se

déroulent le mardi après-midi de 14 h à 16 h. Inscription auprès de l'animatrice : 12 places.

- ◆ Le Point Information Jeunesse: le PIJ dépend du Service d'Accompagnement et d'Information Jeunesse d'Étampes (SIJE). Il propose des stages d'apprentissage et de perfectionnement animés par un animateur multimédia et est ouvert à tous. Sur rendez-vous (3 personnes maximum)
- ◆ Des cours de dessin : lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (30 € à l'année).
- ◆ Atelier modelage : vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30 (30 € à l'année).
- ◆ Permanence CAF.fr: la CAF en ligne. Des démarches peuvent être effectuées sur le site internet Caf.fr tous les jours de la semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Un ordinateur est mis à disposition et un membre de l'équipe du Centre social est présent pour guider et accompagner (sur rendez-vous).
- ♦ Écrivain public : les mardis et mercredis de 9 h à 12 h (sur rendez-vous).
- ◆ Maison Départementale des Solidarités : sur rendez-vous, le jeudi de 14 h à 17 h.
- ◆ Travailleur social du CCAS : le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous).

LA MAISON DE QUARTIER DE LA CROIX-DE-VERNAILLES

ESPACE SOCIAL ROSA-PARKS

L'équipe du Centre social accueille les habitants au 35, boulevard Montfaucon - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 88 07 00 48.

Courriel: centres ocial. croix devernailles @mairie-etampes. fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

À NOTER

Des permanences à caractère social et administratif y sont assurées.

- ◆ Travailleur social du CCAS : une conseillère économique, sociale et familiale le mardi de 13 h 30 à 17 h (sur rendez-vous).
- ♦ L'écrivain public : le jeudi matin de 9 h à 12 h (sur rendez-vous).
- ◆ Assistant social de la Maison départementale des solidarités d'Étampes : vendredi de 9 h 30 à 12 h (sur rendez-vous).
- ◆ Association "Nouvelles voies": vendredi, une fois par mois de 9 h à 12 h. Ces permanences sont prises en charge par le bailleur I3F, au titre de la TFPB, et ont pour objectif d'accompagner administrativement et juridiquement les locataires (sur rendez-vous).

LES MAISONS DE QUARTIER

- ◆ Association: Union pour la Croix de Vernailles: les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Relation avec le bailleur 3F Mise en relation, litiges, courriers.
- ◆ Travailleur social CAF de l'Essonne : vendredi 2 fois par mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous).
- ◆ Le SIJE : sur rendez-vous
- ♦ Mission locale Sud-Essonne: mardi 2 fois par mois de 14 h à 17 h.

L'Espace Social propose de nombreux ateliers en direction des adultes et des Seniors, chaque semaine, tout au long de l'année. Pour plus de renseignements, contactez l'Espace Social.



LA MAISON DE QUARTIER DE SAINT-MARTIN

LE PÔLE DE PROXIMITÉ ET DE SERVICES DU QUARTIER SAINT-MARTIN

5 ter, boulevard Pasteur - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 82 92 00 06.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h.

Pour encore plus de proximité avec les habitants des quartiers de Saint-Martin, du Petit-Saint-Mars et de Saint-Gilles, la Ville d'Étampes a ouvert ce pôle de proximité et de services.

Ce lieu convivial abrite ainsi:

- ◆ Un écrivain public et des animateurs sociaux afin de faciliter les démarches quotidiennes.
- ◆ Un «Atelier Intergénérationnel», le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30, sur inscriptions. Des permanences sur rendez-vous : Conseiller social des Résidences Yvelines Essonne. M. Oliveira : 1 mardi sur 2 de 14 h à 16 h 30.





SE DÉTENDRE, SE DIVERTIR, S'ÉPANOUIR

FAIRE DU SPORT SERVICE DES SPORTS

2, avenue des Meuniers - 91150 Étampes. Téléphone : 01 88 07 01 09.

GYMNASTIQUE

Conserver un mode de vie actif est essentiel pour assurer une bonne autonomie, maintenir une bonne musculature, des os solides et entretenir les facultés cognitives.

Des séances de gymnastique douce encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville, sont proposées aux Seniors :

- ◆ Le lundi de 9 h à 10 h ou de 10 h à 11 h au Centre sportif Michel-Poirier.
- ◆ Le jeudi de 10 h à 11 h au Centre sportif Michel-Poirier, créneau réservé aux personnes déjà inscrites le lundi.

PISCINE INTERCOMMUNALE CHARLES-HAURY

Avenue du Marché-Franc - 91150 Étampes. Téléphone : 01 64 94 02 55. Des cours d'aquagym réservés aux Seniors sont animés par des maîtres-nageurs sauveteurs de la Communauté d'Agglomération tous les mercredis de 8 h à 11 h. Pour l'ensemble de ces activités, l'inscription et le certificat médical sont obligatoires. L'inscription se fait auprès du guichet unique : 13, rue Saint-Antoine – 91150 Étampes. Renseignements : 01 64 59 27 27.

LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS!

LES ARCHIVES MUNICIPALES

12, carrefour des Religieuses - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 60 81 60 68 - **Courriel**: archives.municipales@mairie-etampes.fr **Horaires**: sur rendez-vous (9 h à 12 h et 14 h à 17 h).

Les Archives constituent la mémoire de la commune. Leur conservation permet de retracer l'histoire de la ville. Les fonds se composent de plusieurs centaines de livres et dossiers d'archives sur Étampes et sa région, notamment :

- ◆ D'archives anciennes du XIIIe siècle à 1789.
- ♦ D'archives de la période révolutionnaire (1789-1799).
- ◆ De périodiques anciens et actuels (environ 80 titres différents).
- ◆ De fonds modernes et contemporains (1800-1980).
- ◆ De pièces iconographiques et figurées : plans et cartes, cartes postales, affiches, gravures...
- ♦ Des conférences sur l'histoire locales «Les samedis de l'histoire»

Ils sont consultables sur place, en salle de lecture.

SE DÉTENDRE, SE DIVERTIR, S'ÉPANOUIR

À NOTER

Les Samedis de l'Histoire

Des conférences sur l'histoire locale, l'histoire des civilisations, de l'art, de l'architecture, des institutions politiques en France et de l'histoire économiques.

Le samedi de 17 h 30 à 19 h 30 à la Maison des Services Publics Municipaux.

Le programme est disponible sur le site de la Ville

(www.etampes.fr > Archives)

Entrée gratuite

LE TEMPS DES LOISIRS

34, rue des Cordeliers - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 69 92 71 93 Courriel: chloe.edriat@ccas-etampes.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h Permanence téléphonique de 9 h-12 h/13 h 30-17 h

Le Temps des loisirs organise toute l'année des activités permettant de briser l'isolement et de profiter de moments de détente en bonne compagnie, comme les cours de chant, les sorties, les repas et animations quotidiennes. L'inscription se fait sur place, une carte d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés. Le programme est disponible au Temps des Loisirs.

LA SAISON CULTURELLE DE LA VILLE

Une programmation culturelle étoffée, riche et pour tout public!

La nouvelle saison culturelle de la Ville offre une variété de spectacles et de pièces de théâtre avec des têtes d'affiches, des rendez-vous incontournables présentés sur deux sites : au Théâtre Les Grands solistes et à l'Espace Jean-Carmet.

La nouvelle brochure est disponible dans les lieux publics et consultable sur le **site Internet** : www.etampes.fr > Guides.

Réservations : par téléphone au 06 73 37 90 58 ou en ligne sur le site les-grands-solistes.

À NOTER

La brochure est disponible dans les lieux publics et consultable sur le site Internet : www.etampes.fr > Guides.

LA SAISON CULTURELLE DE LA CAESE

Elle s'annonce variée, et de qualité. À découvrir : des spectacles familiaux mêlant arts visuels, marionnettes, théâtre, concerts, auteurs contemporains, chanson, jazz, rock, BD concert, projection, magie mentalisme, concert en piscine, musique du monde...

Réservation auprès du service Culturel de la CAESE : 01 64 94 99 09

Courriel: service.culturel@caese.fr

La brochure du Théâtre intercommunal est à consulter sur le site internet : www.caese.fr.

LE MUSÉE INTERCOMMUNAL COUR DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Téléphone: 01 64 59 59 96 - 01 75 59 70 54 **Courriel**: musee@caese.fr Site **Internet**: www.caese.fr - Facebook: Musée et pays de l'Étampois.

Actuellement fermé au public pour son chantier des collections. Mais les collections du musée recèlent de nombreuses richesses permettant une immersion dans l'histoire de l'Étampois, qu'il sera possible de voir malgré tout lors d'événements hors-les-murs : expositions, conférences, visites, ...

Retrouvez tout au long de l'année, la programmation riche et variée des expositions temporaires de l'Hôtel Anne-de-Pisseleu à Étampes.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux du Musée et de l'Office du Tourisme. Vous pouvez également recevoir les affiches et invitations quotidiennes par mail en laissait votre demande à musee@caese.fr

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE / SERVICE DU TOURISME

Renseignements et réservations Office de Tourisme intercommunal. Hôtel Anne-de-Pisseleu - 91150 Étampes.

 $\label{eq:case.fr} \begin{tabular}{ll} T\'el\'ephone: 01 64 94 99 10 - 01 75 59 70 56 - Courriel: tourisme@caese.fr Site Internet: www.caese.fr - Facebook: Tourisme \'etampois Sud-Essonne Horaires d'hiver: du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, puis le$

samedi de 9 h à 17 h. Du 1er novembre au 31 mars.

Horaires d'été : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 18 h puis le dimanche de 14 h à 17 h. Du 1er avril au 31 octobre.

Dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire, le service du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne propose de partir à la découverte du Patrimoine étampois et de ses richesses au travers de visites, de conférences, d'ateliers, d'expositions et de spectacles.

Des visites guidées de groupes sont organisées sur rendez-vous. Plusieurs circuits possibles :

Promenade au Moyen Âge.

SE DÉTENDRE, SE DIVERTIR, S'ÉPANOUIR

- ◆ Flânerie aux temps de la Renaissance.
- ◆ Les Temps Modernes, Voyage au cœur du XX^e siècle.
- Au fil de l'eau.
- Balade au fil des quartiers.
- ♦ Deux circuits sont également disponibles en audioguide :
- À la découverte du Centre-Ville.
- ◆ Au fil de l'eau qui couvre les quartiers Saint-Martin et Saint-Gilles.

Des conférences dans les résidences de personnes âgées d'Étampes et de la Communauté d'Agglomération sont également proposées. Malin : Tous les parcours sont disponibles sur l'application mobile touristique de l'Agglomération, « My vizito l'Étampois Sud-Essonne » à télécharger gratuitement sur l'Apple Store et sur Google Play.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

19 bis, rue Louis-Moreau – 91150 Étampes. **Téléphone** : 01 64 59 26 76 - **Courriel** : conservatoire.etampes@caese.fr

Dans la limite des places disponibles, les Seniors ont la possibilité de pratiquer un instrument, intégrer un orchestre ou une chorale. Pour tous renseignements sur les concerts, spectacles et manifestations programmés durant toute la saison.

LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

Rue Léon Marquis - 91150 Étampes.

Renseignements et réservations auprès du Service culturel de la Communauté d'Agglomération : Hôtel Anne-de-Pisseleu - Place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'Homme.

Téléphone: 01 64 94 99 09 - Courriel: service.culturel@caese.fr

Programme et billetterie en ligne sur www.caese.fr

Ouverture de la billetterie le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h.

Ce théâtre à l'italienne du XIX^e siècle, unique dans le département offre une programmation variée et de grande qualité : théâtre, danse contemporaine, musique du monde, musique classique, jazz, rock, magie, clown, jonglerie, humour, projections entre autres. Si un grand nombre de spectacles se dérouleront au théâtre, près de la moitié aura lieu hors-les-murs, dans les villages et les villes de l'agglomération, pour porter le spectacle vivant à la rencontre de tous les habitants.

À SAVOIR:

Les billets des spectacles sont proposés à des tarifs réduits pour les personnes de plus de 65 ans.

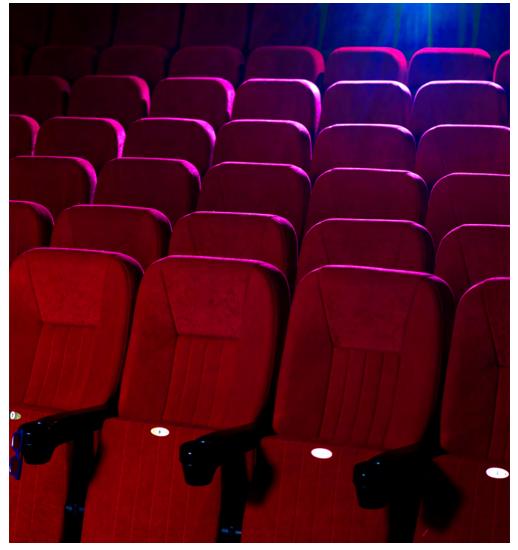
CINETAMPES

Rue Léon-Marquis - 91150 Étampes. Téléphone: 01 64 94 69 14.

Courriel: cinetampes@caese.fr

Programme sur le site de la ville : www.caese.fr

Installé au Théâtre, CINEtampes met à l'affiche des films d'Art et d'Essai. Des soirées thématiques et des débats autour de sujets divers sont également proposés tout au long de l'année.



SE DÉTENDRE, SE DIVERTIR, S'ÉPANOUIR

LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DIANE-DE-POITIERS

4, rue Sainte-Croix - 91150 Étampes.

Téléphone: 01 64 94 05 65 - Site Internet: bibliotheques.caese.fr

Horaires: mardi: 14 h à 18 h, mercredi: 9 h à 18 h, vendredi: 14 h à 19 h,

samedi: 9 h à 17 h.

La bibliothèque Diane-de-Poitiers offre un large choix de romans, revues, livres classiques ou récents, CD ou DVD.

- ◆ Des collections adaptées sont également à disposition : livres audios et livres en large vision.
- ♦ Ouverte à tous les publics, elle programme de nombreux rendez-vous toute l'année : conférences, expositions, rencontres autour du livre et depuis quelques années, un rendez-vous convivial autour du tricot : Tricot 'aime (dates sur www.bibliotheques.caese.fr/les-animations/agenda.
- ♦ Avec la Médiathèque Départementale de l'Essonne, les bibliothèques propose également des ressources numériques (livres, partitions ou presse en ligne) disponible via le site www.bibliosud.essonne.fr.
- ◆ La bibliothèque intercommunale se déplace également à la résidence Clairefontaine et à l'EHPAD Saint-Joseph afin d'y proposer documents et conseils de lecture.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'identité. Le prêt de documents est également gratuit pour une durée de 4 semaines.

PARTICIPER À LA VIE LOCALE

LE CONSEIL DES AÎNÉS

Renseignements: Temps des loisirs

34, rue des Cordeliers - 91150 Étampes. Téléphone : 01 69 92 71 93.

Les Seniors sont des personnes débordantes de vitalité et nombreuses sont celles qui aiment partager leur expérience, leur savoir-faire et transmettre leurs connaissances.

Le Conseil des Aînés leur permet de continuer à être acteur de la vie locale en proposant des projets et en donnant leur avis. Cette instance consultative est amenée chaque année à travailler avec le Conseil Municipal Jeunes.

Pour compléter le groupe constitué, la Municipalité recherche quelques volontaires supplémentaires.

LES NOCES D'OR

Une petite cérémonie peut-être organisée en mairie afin de célébrer symboliquement les 50 ans de mariage. Le service de l'État Civil, Maison des Services Publics Municipaux, 12, carrefour des Religieuses, fournira toutes les informations nécessaires.

Téléphone: 01 60 81 60 70.



LES FORMALITÉS

CENTRE NATIONAL DES SOINS PALLIATIFS ET DE LA FIN DE VIE

01 53 72 33 04. Ce numéro est à la disposition des proches de personnes en fin de vie et leur assure une aide sociale, psychologique, pratique et juridique. Plus de renseignements sur https://www.parlons-fin-de-vie.fr/

Quelles démarches effectuer lors du décès d'un proche ?

À l'épreuve et au chagrin de la perte d'un proche viennent s'ajouter les démarches nécessaires à effectuer immédiatement, puis dans les semaines qui suivent.

LES PREMIÈRES FORMALITÉS

Dans les 24 heures :

- ◆ Faire constater le décès par un médecin, ou les services du SAMU ou du SMUR.
- ◆ Contacter un service de Pompes funèbres afin que la déclaration soit faite à la mairie du lieu du décès muni(e) du certificat de décès établi par le médecin, d'une pièce d'identité, du livret de famille ou de toute autre pièce d'identité du défunt afin de pouvoir donner des informations précises.
- ◆ Cette première étape permet d'obtenir des copies de l'acte de décès. Ces documents seront nécessaires pour procéder aux autres formalités.
- ◆ Contacter l'entreprise de Pompes funèbres à laquelle sera confiée l'organisation des obsèques.

ORGANISATION DES OBSÈQUES

Il est essentiel d'informer ses proches des funérailles souhaitées afin que les dernières volontés soient respectées. Deux possibilités : l'inhumation ou la crémation avec ou sans cérémonie religieuse. Le recours aux services de Pompes funèbres est obligatoire.

À ÉTAMPES

- ◆ Au Beau Granit 48, rue Sainte-Croix: 01 64 94 02 22.
- ◆ Pompes Funèbres Générales (PFG) 12, rue Louis-Moreau : 01 64 94 52 27.
- ♦ Pompes Funèbres Marin 2, rue des Heurte-bise : 01 60 80 02 49.
- ♦ Pompes Funèbres Pinturier 36, rue du Haut-Pavé : 01 64 94 03 83.
- ◆ Services Funéraires & Transports Hadès 10, rue du Moulin-à-Peau : 09 75 53 63 43.

CHAMBRES FUNÉRAIRES

- ♦ Pompes Funèbres Générales (PFG) 12, rue Louis-Moreau : 01 64 94 52 27.
- ◆ Pompes Funèbres Marin 2, rue des Heurte-Bise

Vous pouvez également consulter, sur Internet, la liste complète des opérateurs fournie par la Préfecture de l'Essonne.

www.essonne.gouv.fr/Démarches-administratives/Professions-règlementées/FUNERAIRE

LISTE DES DÉMARCHES À ACCOMPLIR :

- ◆ Prendre contact avec un notaire qui règlera la succession.
- Avertir les établissements financiers.
- ◆ Demander le capital-décès si la personne était encore en activité auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- ◆ Contacter la mutuelle pour connaître les droits (un capital peut être versé à la famille).
- Prévenir les caisses de retraite.
- ◆ Pour les caisses de retraite complémentaire, demander le versement d'une pension de réversion.
- ◆ Faire les démarches si une assurance-vie existe.
- ◆ Prévenir les organismes qui concernent le logement : le bailleur pour le loyer, ENEDIS, GRDF, la compagnie des eaux, le service de l'audiovisuel, les opérateurs téléphoniques, afin de résilier les contrats et les passer au nom du conjoint si nécessaire.
- ◆ Prévenir le Centre des Finances publiques.
- ◆ Contacter les compagnies d'assurance liées à des crédits souscrits.
- ◆ Modifier le nom sur la carte grise du véhicule du ou de la défunt(e).



INFOS PRATIQUES

LES NUMÉROS UTILES

- ◆ Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Étampes : avenue du Général-de-Gaulle : 01 60 80 76 76.
- ♦ SOS médecin Essonne: 08 26 88 91 91.
- ♦ Urgences : à partir d'un téléphone fixe : 15. À partir d'un portable : 112.
- ◆ SMUR urgences: 01 60 80 79 43.
- ♦ Pompiers: 18.
- ◆ Centre Antipoison: 01 40 05 48 48.
- ◆ Ambulance Saint-Gilles: 01 64 94 13 85.

SÉCURITÉ

- Police nationale : 01 69 16 13 50.
- ♦ Gendarmerie: 01 64 94 69 45.
- ◆ Police municipale: 01 64 94 40 19.
- ♦ Objets perdus, chiens perdus : 01 64 94 40 19.
- ♦ SOS Victimes: 08 842 846 37.

LES PHARMACIES ÉTAMPOISES

- ♦ Pharmacie l'Élixir: 89, rue Saint-Jacques: 01 64 94 64 45.
- ◆ Pharmacie Couturier: 5, rue des Lys: 01 64 94 13 33.
- ◆ Pharmacie De la Fontaine : 41, place Notre-Dame : 01 64 94 00 88.
- ♦ Pharmacie Saint-Martin: 1, rue Saint-Martin: 01 64 94 04 67.
- ♦ Pharmacie Paytra: 3 ter, rue Neuve Saint-Gilles: 01 60 80 18 22.
- ◆ Pharmacie du Tribunal : 1, place du Tribunal : 01 64 94 33 71.
- ♦ Grande Pharmacie: Ccial Carrefour, Av. de Bonnevaux: 01 60 83 44 83

TRANSPORTS

- ♦ Citadines: 01 64 94 55 72.
- ◆ Allô taxi Étampes : 01 64 94 73 00.
- ♦ Gare SNCF : 36 35.
- ♦ Ormont transport : 01 64 94 55 45.

ENVIRONNEMENT

- ♦ Allô encombrants: 01 60 81 60 70.
- ◆ Déchets verts, collecte ordures ménagères et collecte sélective, colonnes enterrées, collecte du verre, composteurs : 06 77 18 50 68.

INFOS PRATIQUES

- ♦ Déchèterie : 01 64 94 79 81.
- ♦ Urgences Société des Eaux de l'Essonne : 0 977 429 430.
- ◆ Urgences ENEDIS électricité : 09 726 750 91.
- Urgences GRDF gaz: 0 800 47 33 33.

ADMINISTRATION

- ◆ 39 39 : Allô service public est un numéro unique de renseignement administratif national (formalités et procédures, consommation, santé, logement, travail...).
- ◆ 32 11 : pour obtenir des informations sur les services à la personne.
- ◆ 39 60 : Allô retraite.

LES ADRESSES À CONNAÎTRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

- ♦ Permanences du délégué du Défenseur des Droits Sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 10 h à 12 h 30. Le 2^e mardi de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 30. À la MJD, 1, rue du Coq : **01 69 92 11 70.**
- ◆ Ministère des Affaires Sociales et de la Santé. 14, avenue Duquesne 75350 Paris SP 07 : 01 40 56 60 00.
- ♦ Caisse Primaire d'Assurance Maladie. 26, rue de Saclas : 36 46.
- ◆ Centre des finances publiques. 2, rue Salvador-Allende : 01 69 92 65 00.
- ◆ Trésorerie. place du Port : 01 64 94 78 70.
- ◆ Sous-Préfecture. 4, rue Van-Loo : **01 69 92 91 91**.

SERVICES MUNICIPAUX

- ◆ Affaires générales (État civil, élections, logement) et CCAS Maison des Services Publics Municipaux, 12, carrefour des Religieuses : 01 60 81 60 70.
- ◆ Service des Personnes Retraitées. 19, promenade des Prés : 01 64 94 55 72.
- ◆ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Maison des Services Publics Municipaux, 12, carrefour des Religieuses : 01 60 81 60 70.
- ◆ Centre de Soins. 19 promenade des Prés : 01 64 94 21 77.
- ◆ Centre Technique Municipal. 17, rue de la Butte-Cordière : 01 60 81 60 70.
- ♦ Archives municipales. 12, carrefour des Religieuses : 01 60 81 60 68.
- ◆ Service Culturel. Hôtel Anne-de-Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville-et-des Droits-de-l'Homme : 01 69 92 69 07
- ◆ Office de Tourisme d'Étampes. Hôtel Anne-de-Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville-et-des-Droits-de-l'Homme : 01 69 92 69 00.

◆ CLIC (Coordination gérontologique du Sud-Essonne). 19, promenade des Prés : 01 60 80 15 67.

RETRAITÉS

- ◆ Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outremer, section d'Étampes. Contact : Jean-Pierre Rondreux : 01 64 94 11 10. Courriel : jp.rondreux@aliceadls.fr
- ♦ Génération Mouvement Les Aînés ruraux de l'Essonne GM AR91. Contact : Arlette Goulfier : 01 64 95 78 34. 19, rue de la Fontaine 91410 Les Granges-le-Roi Courriel : goulfierarlet@orange.fr
- ◆ Loisirs Solidarités retraités Étampes Sud-Essonne (sorties, visites guidées, randonnées...) Contact : Chantal Doumerc : 07 68 84 40 51. 9, rue des Belles-Croix 91150 Étampes.
- ♦ Stim'S Mémo Plus Préserver sa mémoire en s'amusant. Contact : Catherine Grosse : 06 76 48 83 65. 18, rue du Petit Gironville 91720 Buno-Bonnevaux. Courriel : cath.grosse@gmail.com

LES ASSOCIATIONS LOCALES DES ANCIENS COMBATTANTS

- ◆ Amicale des Anciens Marins d'Étampes et de sa région. Contact : Philippe Guillerault : 01 64 95 26 19.
- 2, chemin d'Étampes 91740 Pussay. Courriel : philippe.guillerault@free.fr
- ◆ Association nationale des Croix de guerre et valeur militaire, délégation Sud-Essonne. Contact : Gilbert Chipault : 01 75 59 99 42.
- 20, rue Paul-Doumer 91150 Étampes. Courriel : gchipault@sfr.fr
- ◆ Comité départemental du Souvenir du Général-de-Gaulle 31^e section d'Étampes. Contact : Pierre Lambeseur : 06 08 67 66 16.
- 130, rue de la République 91150 Étampes. Courriel : pierre@lambeseur.fr
- ◆ Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Étampes. Contact : Claude Cuillerier : 01 64 94 91 78.
- 4 ter, rue du Sablon 91150 Étampes.
- ◆ Comité du Souvenir de la gare d'Étampes Contact : Guy Bibard : 06 07 95 81 86.
- 11, cité Pasteur 91220 Bretigny-sur-Orge. Courriel : guybibard@yahoo.fr
- ◆ Fédération nationale des Anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA) Contact : Claude Cuillerier : 01 64 94 91 78.
- 4 ter, rue du Sablon 91150 Étampes.
- ◆ Les médaillés militaires 369° section Contact : Jean-François Lacointe : 06 26 59 43 71.
- 3, résidence du Donjon 91150 Étampes. Courriel : jean-francois.lacointe@orange.fr

INFOS PRATIQUES

- ◆ Société des membres de la Légion d'Honneur Comité d'Étampes. Contact : Jacques Le Gac : 01 64 56 37 80 ou 06 61 75 55 74.
- 22, Sente des Vignes 91530 Saint-Chéron. Courriel : leyaudet91@aol.com
- ♦ Souvenir Français Contact : Philippe Guillerault : 01 64 95 26 19.
- 2, chemin d'Étampes 91740 Pussay. Courriel : philippe.guillerault@free.fr
- ◆ Union Nationale des Combattants d'Étampes Morigny-Champigny Brières-les-Scellés. Contacts : Christian Haueisen : 06 82 84 91 34.
- 3, rue Pavé 91150 Étampes. Courriel: haueisen.christian@orange.fr

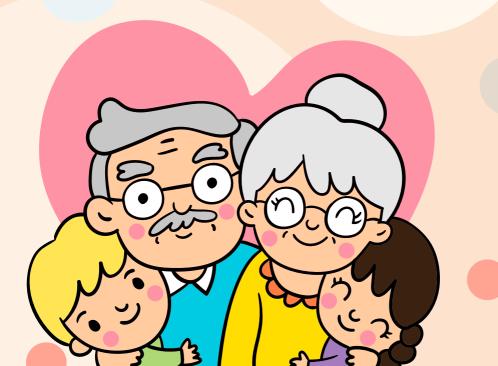


FÊTE DES GRANDS-MÈRES

DIMANCHE 3 MARS 2024

FÊTE DES GRANDS-PÈRES

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024



NOTES

